

CARNAVAL

SAMEDI 7 MARS
de 10h à 17h30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

APPEL À CANDIDATURE

Objet : Dossier de candidature - Carnaval de Carqueiranne

Dates : Samedi 7 mars 2026

Lieu : Place de la République - 83320 Carqueiranne

**Merci de retourner ce formulaire de demande de participation par courriel
evenementiel@carqueiranne.fr
avant le vendredi 27 février 2026.**

Votre candidature devra comporter :

- Le présent formulaire d'inscription dûment rempli
- Une attestation de Responsabilité Civile Professionnelle
- Des photos de votre stand et/ou de vos produits
 - Un extrait de KBIS
 - Le règlement signé

**Les exposants retenus recevront une confirmation de participation
le lundi 2 mars 2026 au plus tard.**

Renseignements à compléter :

Nom / Prénom :
Nom de la structure / enseigne :
Adresse et code postal :
Téléphone :
E-mail :
Site / réseaux sociaux :
N° SIRET :
Type de stand / produits vendus :
Besoins techniques (électricité, emplacement spécifique, etc.) :
Nombre de mètres linéaires souhaités :

Dimensions et tarifs des stands :

Tarif de 5€ le mètre linéaire, conformément à la décision du Maire DM n°2025-101-DF en date du 29 décembre 2025, fixant les tarifs applicables à l'occupation du Domaine Public.

Présentation de l'événement

Le Carnaval de Carqueiranne est un événement festif et familial organisé sur la Place de la République le samedi 7 mars 2026.

À cette occasion, nous recherchons des exposants proposant des stands festifs et gourmands, tels que :

Jeux & animations

- Pêche aux canards
- Tir à la carabine / manèges

Gourmandises

- Gaufres
- Churros
- Barbe à papa
- Popcorn

Ambiance & accessoires festifs

- Vente de confettis
- Bombes serpentins
- Accessoires de déguisement (masques, chapeaux, perruques, maquillage)
- Petits articles festifs
- Ballons

Toute autre proposition originale en lien avec l'univers du carnaval sera étudiée avec attention. L'objectif est de proposer aux familles un moment convivial, coloré et festif.

Processus de dépôt de candidature :

1. Le dossier doit être renvoyé avant le vendredi 27 février 2026. Passé ce délai, aucune candidature ne pourra être acceptée.
2. La commission d'attribution se réunira afin de vous transmettre une réponse définitive le lundi 2 mars 2026 par courriel.
3. L'attribution sera définitive après règlement de votre emplacement auprès de la Régie de recettes droits de place, située au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, au plus tard le vendredi 6 mars 2026.

Acte d'engagement

- Le soussigné confirme l'exactitude des informations communiquées.
- Le soussigné accepte que sa participation au Carnaval de Carqueiranne soit régie par le présent règlement.
- Le soussigné s'engage à participer à l'événement si sa candidature est retenue.

RÈGLEMENT DU CARNAVAL DE CARQUEIRANNE

Article 1 - Objet de l'évènement

Le Carnaval de Carqueiranne, organisé le samedi 7 mars 2026 sur la Place de la République, est une manifestation festive et familiale.

Cet événement a pour objectif de proposer au public des animations ludiques, festives et gourmandes dans une ambiance conviviale et sécurisée.

Les stands proposés devront être en lien avec l'univers du carnaval : jeux pour enfants, stands gourmands, accessoires festifs (confettis, serpentins, déguisements, etc.).

Article 2 : Conditions de participation

1. La manifestation est ouverte aux professionnels, artisans, commerçants, forains proposant des jeux, animations ou produits en lien avec l'événement.
2. Les exposants doivent être majeurs et exercer une activité déclarée (numéro SIRET obligatoire le cas échéant).
3. Les stands alimentaires doivent respecter strictement les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur et être en mesure de présenter les autorisations nécessaires.
4. Les produits proposés doivent être adaptés à un public familial.

Article 3 : Modalités d'inscription

1. Les exposants doivent soumettre leur candidature avant le vendredi 27 février 2026.
2. Le dossier de candidature doit inclure :
 - Le formulaire d'inscription et le présent règlement signé
 - 2 à 3 photos du stand ou des produits proposés
 - Un extrait de KBIS (ou justificatif d'activité)
 - Une attestation de responsabilité civile professionnelle
3. Les candidatures doivent être envoyées par email à evenementiel@carqueiranne.fr ou déposées en mairie.
4. Les exposants sélectionnés seront informés par courriel ou téléphone au plus tard le lundi 2 mars 2026.

Article 4 : Installation et désinstallation des stands

Le jour de l'événement :

- Les horaires d'installation seront de 7h à 10h.
- Les stands devront être prêts avant l'ouverture au public soit 10h.
- La désinstallation se fera à l'issue de la manifestation soit 17h30.
- Chaque exposant devra laisser son emplacement en parfait état de propreté.

Article 5 : Responsabilité

1. Chaque exposant doit fournir une attestation de responsabilité civile professionnelle couvrant les risques liés à son activité.

2. Les exposants sont responsables de leur matériel, de leurs produits et des éventuels dommages causés à des tiers.
3. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation du matériel.
4. L'utilisation de confettis, serpentins ou tout autre accessoire festif devra respecter les consignes de sécurité.

Article 6 : Conditions d'annulation

1. En cas de désistement, l'exposant doit informer les organisateurs dans les meilleurs délais.
2. En cas d'annulation de l'événement pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs (intempéries, mesures de sécurité, cas de force majeure), aucune indemnité ne pourra être réclamée.

Article 7 : Litiges

Tout manquement au présent règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'exposant, sans remboursement ni compensation.

En cas de litige, seule la juridiction compétente sera saisie.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à contacter l'équipe organisatrice au 04 94 01 40 43 ou par email à evenementiel@carqueiranne.fr.

Article 8 : Informatique, fichiers et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la gestion des candidatures. La politique de protection des données est consultable sur le site officiel de la commune : <https://www.carqueiranne.fr/politique-de-gestion-des-donnees-personnelles-291.html>.

À le

Signature